

mis en ligne le 10 novembre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13121 DU 09 NOVEMBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Travaux de construction

9 bis rue du Guezo

A partir du 04 décembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par SAS ARTECO-43 rue de Ploemeur-56100 LORIENT

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stockage de matériaux de construction, il importe de condamner 3 places de stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter du 04 décembre 2023 à 8h00 et pour une durée de 2 mois il importe de condamner 3 places de stationnement à hauteur du n° 16 rue du Guezo pour permettre le stockage de matériaux de construction, de plus le demandeur sera autorisé à stationner sur la chaussée.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

